

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Fondation Nsengiyumva Global Development

L'an deux mille quinze, le premier jour de mois de juin, les administrateurs de la Fondation NSENGIYUMVA GLOBAL DEVELOPMENT, en sigle « NGD », se sont réunis pour prendre les résolutions suivantes :

- Création et nomination d'une équipe de football.
- Fixation du Siègne Social, des Couleurs, et du Règlement de l'Équipe.
- Établissement des Organes de l'Équipe.

Première Résolution

Dans le cadre d'encadrer la jeunesse et de la promotion des sports, et selon l'article 4 des statuts de la fondation NSENGIYUMVA GLOBAL DEVELOPMENT, les administrateurs réunis en Assemblée Générale Extraordinaire ont procédé à la création d'une équipe de football dénommée « **GITAZA STAR FOOTBALL CLUB** », en sigle « Gitaza Star FC ».

Deuxième Résolution

Après la création de l'équipe de football « Gitaza Star FC », il a été décidé ce qui suit :

- Le Siègne Social de l'Équipe a été établi à Gitaza, en Commune Muhuta de la Province Rumonge, au Burundi.
- Les couleurs symbolisant l'équipe sont: ROUGE, NOIR et BLANC.
- Le règlement d'ordre intérieur de l'équipe GITAZA STAR FC sera rédigé par un sous-comité qui sera mis en place par le Conseil des Administrateurs de la fondation NGD.

Troisième Résolution


Pour un bon fonctionnement de l'équipe **GITAZA STAR Football Club** «Gitaza Star FC », quatre organes ont été mis à pieds. Hiérarchiquement, Il s'agit du :

- **Comité Exécutif**, cet organe comprend: Président, Vice Président, Secrétaire Général, Trésorier Général et Conseiller Général (élu Coordinateur des membres). Sauf ce dernier, qui doit être confirmé par le Président de la Fondation NGD, les autres membres de cet organe sont nommés.
- **Comité Directeur**, recruté par le comité exécutif, cet organe qui comprend: Directeur Technique, Secrétaire et Chargé des Logistiques, Entraîneur Principal, Entraîneur Assistant, Entraîneur des Gardiens et médecin sportif. Cet organe est sous l'autorité du Directeur Technique (Manager).
- **Comité des Membres**, cet organe est dirigé par un Coordinateur des Membres, un Vice Coordinateur, un Secrétaire, un Cassier (Trésorier des membres) et un Conseiller. Ces derniers sont élus dans un congrès des membres actifs de l'Équipe.
- **Comité des Joueurs**, cet organe est dirigé par un Capitaine des Joueurs assisté par un Vice Capitaine. L'organe comprend tous les joueurs actifs de l'Équipe dans la saison en cours.

A la fin de la réunion, il a été dressé ce présent procès-verbal qui a été signé par le Président de la Fondation Nsengiyumva Global Development.



Fait à Magara, le 01 juin 2015.
Pour la Fondation NGD,


John-Clinton NSENGIYUMVA
Président de la Fondation